Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-5

Séance du 20 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 20 février à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 14 février 2025 qui a été adressée par mail le 14 février 2025.

Présents: Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Céline COLAS, Thierry JANIER-DUBRY, Sylvie LEFEBVRE, Bertrand MONOT, Yann ROTA, Isabelle TISSOT (8)

Excusé avec procuration: Yann PATULA donne procuration à Yann ROTA (1),

Nombre de membres en exercice : 9

Date de convocation: 14/02/2025

Nombre de membres présents : 8

Date de l'affichage :

Nombre de membres votants : 8 + 1 = 9Secrétaire de séance : Céline COLAS

Objet : location appartement les charmilles 1er étage n°2

Suite au départ de Mme ROCHET Anaïs le 30/09/2024 et à quelques travaux dans l'appartement, un diagnostic de performance (DPE) a été effectué en début d'année 2025. Les résultats permettent à la commune de continuer à louer cet appartement.

Le Conseil municipal après délibération, et à l'unanimité,

- **Décide** de louer à Mme GONCALVES Delphine cet appartement de 69 m2, avec un bail de trois ans.
- Fixe le prix mensuel du loyer à 375 euros et des charges mensuelles à 75 euros.
- **Précise** que la location débutera au 15 mars 2025.
- Autorise Mme le Maire à signer le bail ou tout autre document afférent à ce dossier.

Ainsi délibéré le 20 février 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-5 adoptée à l'unanimité (8 voix POUR)

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Céline COLAS

Isabelle TISSOT